

Le 14 mars 2017

March 14, 2017

Bourse Mgr H. Belleau (*maximum de 3 500 \$*)

Les Oblats de Marie-Immaculée administrent un Fonds de bourses pour la Fondation Mgr H. Belleau. Ce fonds est employé à des fins éducatives et religieuses notamment pour accroître le développement des œuvres d'évangélisation de l'Église catholique dans tous les territoires de mission à travers le monde. Les demandes sont soumises une fois par année.

Ces bourses sont octroyées aux candidates et candidats suivants :

- être prêtre ou candidat à la prêtrise, religieuse ou agent de pastorale provenant d'un pays défavorisé et qui poursuit ses études à l'Université Saint-Paul;
- fournir une confirmation que l'étudiante ou l'étudiant retourne dans son pays après ses études;
- fournir les renseignements ci-dessous :
 - formulaire de demande avec signature de la doyenne ou du doyen confirmant que la candidate ou le candidat poursuit son travail et continue à répondre aux attentes du programme;
 - lettre d'introduction démontrant le besoin financier;
 - budget proposé pour l'année (salaires, autres bourses, aide financière reçue, dépenses courantes, etc.);
 - lettre de la part de l'évêque ou de la supérieure appuyant l'inscription de l'étudiante ou de l'étudiant ainsi que son autorisation pour étudier à l'Université Saint-Paul.

Tous les documents doivent être soumis au vice-rectorat à l'administration, pièce LAF-183, **avant le 18 avril 2017**.

Mgr H. Belleau Scholarship (*maximum of \$3,500*)

The Oblates of Mary Immaculate administer a scholarship fund for the Mgr H. Belleau Foundation. This fund is used for educational and religious purposes to increase the development of the works of the Catholic Church in all mission territories throughout the world. Applications are submitted once a year.

These scholarships are awarded to the following candidates:

- be a priest or a candidate to priesthood, nun or pastoral agent from abroad (poor country) who is pursuing his or her studies at Saint Paul University;
- confirmation that the student is planning to return home after his or her studies;
- submit the following information:
 - application form signed by the dean, confirming that the candidate continues to work and meet the expectations of the program;
 - letter of introduction demonstrating the financial need;
 - proposed budget for the year (salaries, other scholarships, financial aid received, living expenses, etc.);
 - letter from the bishop or the superior who supports the student's enrolment as well as his or her authorization for the student to study at Saint Paul University.

Documents must be submitted to the Vice-Rectorate, Administration, Room LAF-183, **before April 18, 2017**.

Normand Beaulieu